

## COMMUNIQUE DE PRESSE du CIAH 31

### **MOBIBUS : PRIORITE A LA RENTABILITE AU DETRIMENT DE LA QUALITE DE SERVICE ET DE LA SECURITE !**

Les associations du CIAH 31, Collectif Inter Associatif Handicaps 31, vous convient à un :

**Point presse le lundi 10 février 2014 à 15h devant le siège de TISSEO**  
(7, esplanade Compans Caffarelli, Toulouse)

En 2013, la DSP (Délégation de Service Public pour le compte de TISSEO-SMTC) de **Mobibus, service de transport adapté en porte à porte, pour les personnes en situation de handicap et âgées, a été de nouveau confiée à TPMR TOULOUSE**, pour une durée de cinq ans et demi, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Mis en place en 2004, TISSEO / Mobibus compte à ce jour 4 300 abonnés : *personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, malvoyantes ou aveugles, avec des périmètres de déplacement limités, âgées de plus de 60 ans avec une perte d'autonomie de GIR 1 à 4.*

Selon l'article du 4 juin 2013 de Busetcar.com, « *la nouvelle convention prévoit plusieurs améliorations de service* ». **Mais ça c'est la théorie ! La réalité : nos plaintes, répétées mais non entendues ni suivies d'effet, concernant le fonctionnement de ce service spécialisé (*mis en place en complément d'un réseau de transports en commun encore très inaccessible*) nous amènent à rendre publiques les conditions dans lesquelles nous sommes transportés.**

Nous avons déjà dû nous mobiliser en avril 2011 contre TISSEO et Mobibus : hélas, après une période de petites améliorations, nous assistons depuis plus d'un an à une **nette dégradation de nos conditions de transports !**

Ne connaissant pas les détails du contrat qui lie TISSEO et TPMR Toulouse, nous ne sommes pas en mesure de savoir si TISSEO donne des moyens financiers suffisants à l'exploitant ou si le problème vient de l'exploitant qui cherche à rentabiliser au maximum le service ? En tout cas, le principe d'un service public respectueux de ses usagers est sans cesse bafoué ! Et l'exploitant a accepté ce contrat en connaissance de cause, puisqu'il s'agit d'un renouvellement !

**Que TISSEO-SMTC, son président Gerard ANDRE, et TPMR Toulouse prennent leurs responsabilités !**

### **LA LISTE DES PLAINTES ET DE NOS REVENDICATIONS EST LONGUE !**

#### **Sécurité en jeu :**

Sous-traitance dangereuse, non-respect des règles de sécurité pendant la conduite, usagers abandonnés dans la nature ;

#### **Non-respect du service « porte à porte » ;**

#### **Conditions de réservations problématiques :**

Horaires et amplitude de la période de réservation : réduction abusive de la plage de réservation, limitée à 7 jours avant le trajet au lieu de 21 jours, dysfonctionnement de la réservation en ligne par internet 24h/24, centrale de réservation téléphonique insuffisante, non-respect des horaires de réservations, non-respect de la possibilité de réserver jusqu'à 19h la veille du déplacement ;

**Groupages et retards abusifs :**

Groupage d'usagers et temps de roulage abusifs, absence d'informations sur les retards et les groupages, retards nombreux et répétés sans prévenir, voire oubli de personnes, confirmation des horaires de transports par SMS = faux progrès, vrai recul ... ;

**Autres points :**

**La réalité du nombre de personnes qui utilisent réellement le service interroge ?**

Comité de pilotage insuffisamment représentatif et entendu, pénalités pour annulations abusives = impôt sur la mauvaise santé des usagers, traitement contestable des plaintes des usagers, non-respect du port du badge par les conducteurs et ni de leur présentation orale pour les déficients visuels, absence d'extension du service à l'ensemble du département et absence de prise en charge des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif, ...

*Plus de précisions dans le dossier de presse joint, avec des témoignages*

**En résumé, la maltraitance se poursuit, avec la rentabilité  
au détriment de la qualité !**

**Les associations membres du CIAH 31**

**en colère contre TISSEO et TPMR ! TROP C'EST TROP !**

**Les personnes en situation de handicap et leurs familles n'en peuvent plus.**

**Elles réclament au plus vite l'organisation d'un « Grenelle du transport adapté »  
sur l'agglomération Toulousaine avec tous les partenaires concernés et les  
usagers. Pour nos élus décideurs, il est grand temps d'agir !**

**Contacts presse :**

Association des Paralysés de France 31, Odile MAURIN : 06 68 96 93 56

GIHP Midi-Pyrénées, Catherine COUSERGUE : 05 61 44 88 33

Et Jean BOUILLAUD : 06 89 75 13 36

**Associations membres du CIAH 31 :**

- Alliance Maladies Rares Midi-Pyrénées
- Association Avenir Dysphasie Midi-Pyrénées (AAD)
- Association Connaitre les Syndromes Cérébelleux (CSC)
- Association Charcot – Marie – Tooth (CMT)
- Association Départementale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs 31 (AD-PEDA)
- Association Départementale des Infirmes Moteurs (ADIM)
- Association des Familles de Traumatisés Crâniens (AFTC)
- Association des Paralysés de France (APF)
- Association des Parents d'Enfants DYSlexiques 31 (APEDYS 31)
- Association des Parents d'Enfants Handicapés ou Différents (APEHD)
- Association des Sourds de Tolosa (AST – ex TOLOSA 31)
- Association Française contre les Myopathies (AFM)
- Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
- Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Association Pour l'Insertion des Handicapés Moteurs et Sensoriels (APIHMS)
- Groupe des Aphasiques Tchatcheurs du Toulousain (GATT)
- Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques Midi-Pyrénées (GIHP)
- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)
- Sésame Autisme Midi-Pyrénées
- Spina-Bifida Midi-Pyrénées
- Trisomie 21 Haute-Garonne
- Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)